

1915

MACHU Ernest

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.	
Nom	MACHU
Prénom	Ernest
Grade	2 ^e classe
Corps	2 ^e Régiment des Zouaves
N° Matricule	169 au Corps - 169 au Recrutement
Mort pour la France le	15 mars 1915 à Saint Crépin ferme d'Offémont
Genre de mort	Blessures par balle
Né le	11 Janvier 1891
Cateau	Département (75)
Arr. matricule (p ^r Paris ou Lyon), à défaut rue et N°	
Jugement rendu le	
par le Tribunal de	
acte ou jugement transcrit le	26 avril 1920
Maryl (Marie)	
N° du registre d'état civil	
200-709-1922. [30434]	

caporal et remis 2^e classe le 18 septembre 1913 pour indiscipline habituelle et fautes intentionnelles à l'exécution de son service; Maintenu à l'activité; Tué à l'ennemi à Saint Crépin le 15 mars 1915; Mort pour la France.

Décoration: Médaille commémorative du Maroc; Blessé le 02 décembre 1914 au bois Saint Mard par éclat d'obus à la hanche droite.

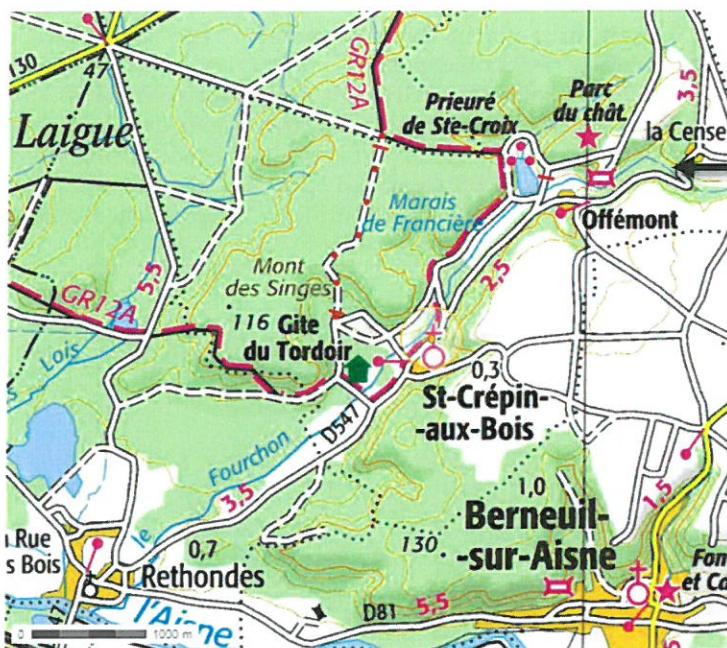
Morphologie: Cheveux châtain clair ; yeux marron foncé; front: inclinaison rectiligne, hauteur moyenne, largeur moyenne; nez: dos rectiligne, base horizontale, hauteur moyenne, saillie moyenne, largeur moyenne; visage ovale; taille 1m69;

Signes particuliers: Cicatrice au front; raie cornée droite; Tatouages avant bras droit: 1 cœur EM; avant bras gauche: Souvenir République Française Cl 1911; bras droit: tête de femme GD; Degré d'instruction générale 3.

N° 82 Acte de transcription de Décès de MACHU Ernest

Le vingt six avril mil neuf cent vingt à dix heures, Nous Raphaël Olivaux, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de Marly, département du Nord, avons procédé à la transcription de l'acte de décès ci-dessous qui nous a été transmis par le Ministère de la Guerre, 2^e service, 1^{re} section, Etat civil de Paris et dont la teneur suit: Expédition-Ambulance 2/75. Acte de décès. L'an mil neuf cent quinze, le quinze du mois de mars à dix heures, étant à Saint Crépin, ferme d'Offémont. Acte de décès de Ernest Machu soldat de deuxième classe au deuxième Régiment de Marche de Zouaves, dix neuvième compagnie, engagé volontaire pour cinq ans, le quatorze mars mil neuf cent dix à la Mairie d'Avesnes, Département du Nord, décédé à Saint Crépin, ferme d'Offémont, le quinze du mois de mars mil neuf cent quinze à dix heures de balle en dessous de la région fessière inférieure. Fils de feu Henri et de Derock Gabrielle, domiciliés au Cateau, canton du dit, département du Nord. Conformément à l'article 77 du code civil, nous nous sommes transporté auprès de la personne décédée et assuré de la réalité du décès. Dressé par Nous Léon Antoine Raymond, Officier d'Administration de deuxième classe, Gestionnaire de l'ambulance, Officier de l'Etat civil, sur la déclaration de Georges Blot, infirmier âgé de vingt trois ans et de Louis Perchet, caporal, âgé de vingt trois ans, tous deux de la quinzième Section d'Infirmiers Militaires, témoins qui ont signé avec nous après lecture. Le premier témoin, signé: Blot, le deuxième témoin, signé: Perchet, l'Officier de l'Etat civil, signé: Raymond. Pour expédition conforme l'Officier de l'Etat civil, signé: Raymond. Vu par Nous Marie Pierre Joséphine, Le Médecin chef, signé: Illisible. Vu pour la légalisation de Monsieur Marie Pierre Joséphine. Paris le huit juin mil neuf cent quinze Le Ministre de la Guerre par délégation. Le Chef du bureau des archives administratives, signé: Illisible. Mention additive, loi du dix huit avril mil neuf cent dix huit, le soldat Machu domicilié légalement à Marly (Nord) était célibataire. Paris le vingt neuf mars mil neuf cent quinze Le Ministre de la Guerre par délégation. Le Chef du bureau des archives administratives, signé: Illisible. Et de cette transcription nous avons dressé le présent acte. Suit la signature du Maire de Marly.

Localisation du lieu du décès



Saint-Crépin-aux-Bois,
Département de l'Oise,
Arrondissement de Compiègne,
Canton d'Attichy
Ferme d'Offémont propriété privée,

dite "Domaine d'Offémont" Epoques des constructions: du 14^e au 18^e siècle;

Ancienne abbaye Sainte-Croix : les vestiges de l'église, des deux cloîtres, l'entrée de l'abbaye, la grange aux dîmes, le pigeonnier et l'ensemble des sols (cad. B 16, 17) : classement par arrêté du 9 juillet 1962 ; Façades et toitures du château, et des communs, terrasses et murs de soutènement (cad. B 16, 17) : inscription par arrêté du 22 février 1963

Morts au même endroit

Le Cateau: Machu Ernest

Etaient au même régiment

Le Cateau: Machu Ernest;

Historique et combats du 2^e Régiment de Zouaves en 1915

Compose la 37^{ème} D.I. Algérienne durant toute la guerre

1914 Vers Charleroi: Coret, Mettet, Florennes, (21-23 août) ; Bataille de la Marne (6 - 13 sept.); Courgivaux, Petit Morin (6-7 sept); Combats de Barcy (7-8 septembre); Course à la mer: Bois St Mard, Cuts-la-Pommeraye (15-17 septembre); Front défensif de l'Armée Maunoury: Plateau des Loges, Saillant de Quennevières (21 déc.)

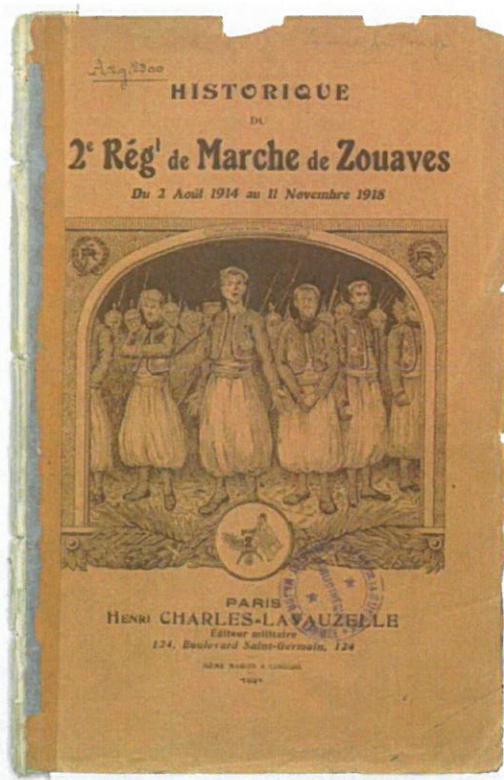
► Le 22 août, il combat sur la Sambre, à Auvelais. Le Lieutenant-colonel Trousselle est tué. Le régiment subit un échec devant le village et perd 20 officiers et 1000 hommes. Retraite jusqu'à Guise.

Le 29 aout, il attaque en direction de Bertainemont puis, il franchit l'Aisne le 1er septembre afin de ne pas être encerclé, la Marne à Dormans le 3 septembre et la Seine le 5.

Role secondaire pendant la bataille de la Marne, mais participe à la poursuite de l'ennemi jusqu'à Montmirail le 10 septembre. Il est déplacé vers Compiègne et doit prendre Noyon, mais il ne peut s'en emparer. La guerre de tranchées commence. Il prend Carlepont et participe à l'attaque du Mont-Choisy et de Laigle. Trois cents hommes, zouaves, tirailleurs, fantassins, se groupent autour du commandant Fabre mais c'est un échec: ils ne peuvent s'emparer que de quelques maisons. Le régiment a en face de lui toute une division allemande. Le 17 septembre 1914, il se bat à Cuts et Carlepont mais la division, tombe. La 3^e brigade marocaine sauve la 37^e division, s'engage dans Carlepont en livrant un combat de rues meurtrier. Cette intervention permet aux zouaves de se replier sur Tracy-le-Mont et Tracy-le-Val. La route de Paris a été barrée.

Reprise des combats le 20 septembre et le 23 les zouaves attaquent vers Nampcel. Ils sont reçus par l'artillerie allemande. Le 25, le régiment arrête une attaque allemande à Puisaleine.

1915 Bataille de Champagne: Epine de Védegrange (25-30 sept.)



►Le 2^e Zouaves occupera le secteur de Quennevières et du bois Saint-Mard. Il y reste plusieurs mois. Les 1^{er} et 11^e bataillons sont alors cités à l'ordre de l'armée pour les combats du 6 au 16 juin. Le régiment est alors relevé le 8 juillet 1915. Il aura perdu dans le secteur Tracy-le-Mont, bois Saint-Mard et Quennevières un millier d'hommes et 1 500 blessés.

Le régiment est alors envoyé en Champagne. Il est sous les ordres du lieutenant-colonel Decherf puis du commandant de Saint-Maurice. Le 25 septembre, il s'empare de trois lignes de tranchées et du bois Volant. Il restera en ligne jusqu'au 5 octobre sous un feu d'artillerie lourde (citation à l'ordre de l'armée). Il aura cependant subis de lourdes pertes: 24 officiers et 1 100 hommes.

1916 Verdun: Louvemont, côte du Poivre (février), Souville (1-16 juillet), Reprise des forts de Douaumont et de Vaux: Bois de Chaume, Bezonveaux (15 décembre)

1917 Verdun: le Mort Homme (août)

1918 Picardie: Moreuil (8 août), Noyon (28 août), Chauny, Tergnier

Attaques du plateau de Quennevières.

Pendant les premiers mois de 1915, l'inégalité entre les armées française et allemande avait beaucoup diminué. L'Allemagne avait perdu ses meilleurs soldats sur l'Yser; le matériel français s'était considérablement accru et, à Beauséjour comme à Arras, peu s'en était fallu que nous ne réussissions à percer le front de l'ennemi. Pour opérer une diversion et chercher à prendre l'ennemi en défaut, le commandement prescrivit une attaque importante sur le plateau de Quennevières.

Le 6 juin 1915, sous les ordres du général Nivelle, commandant la 61^e division d'infanterie, la 73^e brigade (2^e zouaves et 2^e tirailleurs) et la 121^e brigade s'élançaient à l'assaut. Le 1^{er} bataillon du 2^e zouaves (commandant Philippe) devait s'emparer des deux lignes de tranchées allemandes; le 11^e (commandant Cassaigne), enlever la Bascule, si le succès couronnait les efforts du 1^{er} bataillon. Le 5^e restait à l'arrière pour assurer la garde des positions de départ.

A 10 heures, après une bonne préparation d'artillerie, les zouaves du commandant Philippe partaient irrésistiblement à l'attaque avec les derniers obus de 75. L'ennemi fut complètement surpris et n'eut pas le temps de se mettre en garde; en moins d'un quart d'heure le 1^{er} bataillon avait atteint tous ses objectifs et dirigé sur l'arrière de nombreux prisonniers.

Voyant le succès de leurs camarades, les hommes du bataillon Cassaigne s'ébranlaient à leur tour, à 11 h. 30, avec la même impétuosité. Malheureusement, l'ennemi avait eu le temps de s'alerter et de se préparer au combat; la préparation d'artillerie, plus faible sur ce front secondaire, avait laissé intactes les défenses accessoires et, dès les premiers mètres, le feu des mitrailleuses ennemis couchait sur le sol des lignes entières de tirailleurs. L'attaque progressa néanmoins jusqu'aux abords immédiats des fils de fer, où une lutte acharnée s'engagea à la grenade.

Le lendemain, les bataillons Philippe et Cassaigne partaient pour un repos bien mérité.

Lé commandement ne voulut pas rester sur ce demi-échec, et le 5^e bataillon, sous les ordres du commandant de Barbeyrac de Saint-Maurice, dut se tenir prêt à attaquer vers la Bascule le 15 juin, avec le bataillon Melou, du 2^e tirailleurs, et deux bataillons du 42^e d'infanterie. L'ennemi avait amené des renforts; nos préparatifs ne lui échappaient pas. Averti vraisemblablement de la date assignée à notre action prochaine, il renforçait son artillerie, exécutait une préparation formidable et attaquait le 14 au soir avec la dernière vigueur. Le 5^e bataillon souffrit beaucoup; sauf en un point, il réussit à maintenir intactes ses positions.

L'opération prévue pour le 15 dut être reportée au 16 juin. Après une action de détail exécutée pendant la nuit, zouaves, fantassins et tirailleurs partent héroïquement à l'assaut, à 6 heures du matin; les bataillons du 42^e pénètrent dans les lignes allemandes, les zouaves s'emparent d'un saillant des tranchées ennemis. Peu à peu, le feu ininterrompu de l'artillerie allemande disloque les troupes victorieuses. La liaison avec le 42^e est compromise; ce régiment, soumis à un combat corps à corps, où l'ennemi, mieux ravitaillé, prend le dessus, abandonne successivement les tranchées conquises. En fin de journée, les zouaves seuls avaient maintenu leurs gains contre les contre-attaques; ils partaient au repos avec le sentiment du devoir fièrement accompli.

Les combats du 6 au 16 juin avaient coûté cher au régiment. Mais les 25 officiers et les 1.250 hommes qui, pendant ces deux journées, avaient versé leur sang aux abords de Quennevières, avaient du moins la satisfaction suprême de voir la patrie s'incliner sur eux reconnaissante. Les fanions du 1^{er} et du 11^e bataillon recevaient, en effet, la croix de guerre avec les motifs suivants, magnifiques dans leur concision :

Le général commandant la VI^e armée cite à l'ordre de l'armée :

Le 1^{er} bataillon du 2^e zouaves de marche, sous les ordres du commandant Philippe : « Pour l'élan magnifique qu'il a montré dans l'attaque du 6 juin et la façon remarquable dont il s'est servi de la baïonnette, grâce à quoi il a infligé des pertes sévères à l'ennemi. »

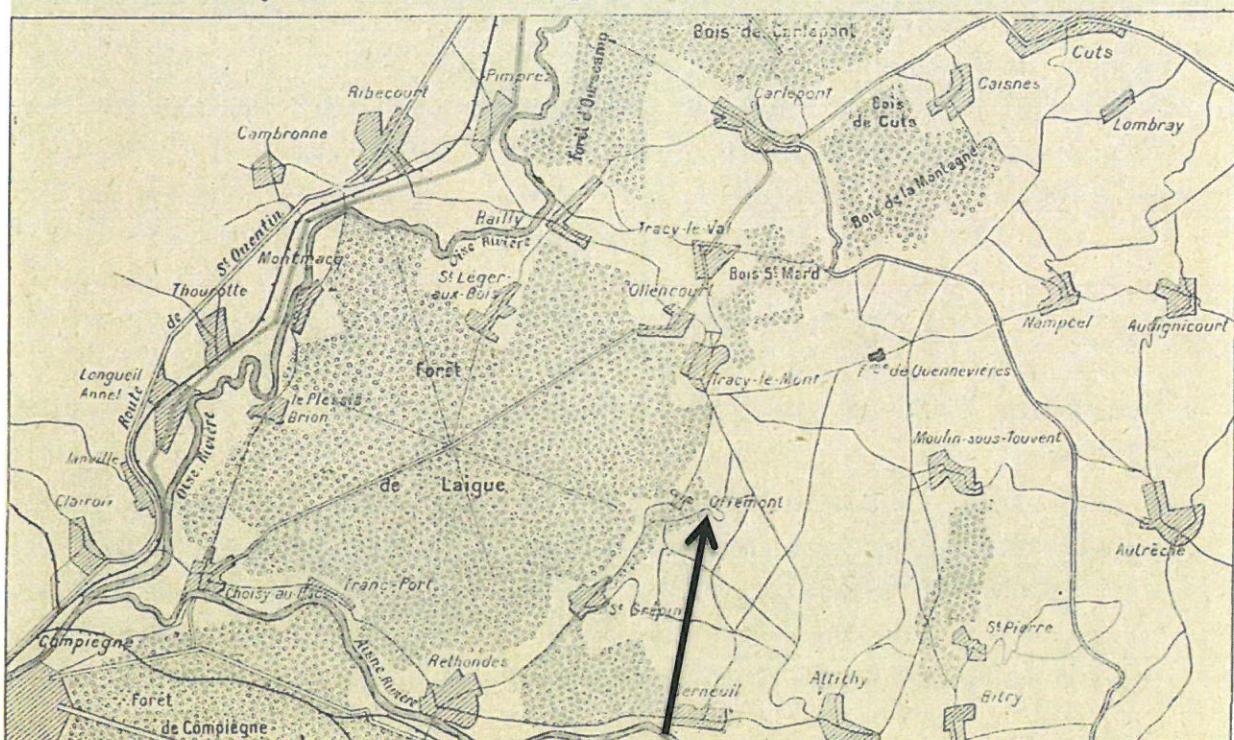
Le 11^e bataillon du 2^e zouaves de marche, sous les ordres du commandant Cassaigne : « S'est porté avec le plus beau courage à l'attaque d'un point d'appui fortement organisé, a subi de grosses pertes sous le feu de l'ennemi, sans ralentir son élan.

Signé : général DUBOIS.

2^e rég. de marche de zouaves.

2

Cuts. — Tracy-le-Mont. — Quennevières. — Bois Saint-Mard (du 15 septembre 1914 au 8 juillet 1915).



La Ferme d'Offémont

Un mois après, le 8 juillet 1915, le 2^e Zouaves quittait en entier le secteur qu'il venait de défendre avec tant d'acharnement depuis septembre 1914.

Dans le petit triangle formé par Tracy le Mont, le Bois Saint-Mard et Quennevières, il avait perdu 1.500 blessés et 1.050 tombes attestant qu'il s'était dépassé héroïquement sans ménager ses sacrifices. Il partait vers d'autres champs de bataille, le cœur gros de n'avoir pu venger ses morts sur place, mais heureux cependant, car il savait qu'il allait prendre part à une grande offensive et qu'il saurait acquérir en Champagne une nouvelle gloire à son drapeau.



Sources: Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Historique des Régiments @chtmiste.com; Mairie de Le Cateau; Mairie de Marly; Photos Mairie de Saint Crépin aux Bois; Cartographie IGN Géoportail; Historique du 2^e Zouave: Gallica;

